

L'ECHO DE MONTPEYROUX



BULLETIN MUNICIPAL N° 148

NOVEMBRE 2021

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
MAIRIE
DE
MONTPEYROUX



COMMUNE DE MONTPEYROUX

MAIRIE : 10, Avenue du Rosaire

TEL : 04.67.96.61.07

EMAIL : contact@montpeyroux34.com

SITE INTERNET : www.montpeyroux34.com

AGENCE POSTALE COMMUNALE 04.67.44.11.38



ETAT CIVIL



FELICITATIONS



Eugénie SALANOVA et Antoine LEY

BIENVENUE



JEREMY de VENEROSY Tatiana et MORIN Samuel

LOUIS de CAVAGNE Laetitia et MARCOLE Clément

SOMMAIRE

EDITORIAL DU MAIRE :	P 3
CONSEIL MUNICIPAL :	P 4 à 7
HISTOIRE DE MONTPEYROUX:	P 8 à 13
GRAPPE D'HISTOIRES	P 14 à 15
INFOS COMMUNE	P 16 à 21
ASSOCIATIONS :	P 22 à 27
MOANGI :	P 28

REGRETS

(RECTIFICATIF il fallait lire dans l'écho n°147)
Mme FISCHER Jacqueline née SIRRES).

Mme SADOULE Anne-Marie née CARBONERO

Mr SOULAGES Pierre

Mme MANDART Joëlle Marie

Mr LONJON Pierre





EDITORIAL



L'horloge du temps avance toujours trop rapidement, nous voilà déjà aux portes de l'hiver avec en perspective les vacances de Noël. Cela dit notre automne nous offre, en attendant le froid hivernal, des journées de belles couleurs avec une météo qui invite à la balade.

Notre belle région est aujourd'hui le théâtre d'un spectacle coloré qui nous ravit et apporte une douceur au monde un peu dur lié au covid.

Espérons que la sagesse des uns et des autres alliée à la faiblesse du virus nous permettra de passer un hiver libre de nos mouvements et de nos envies. Le covid aura chamboulé nos vies, nos pratiques, nos pensées, cette parenthèse aura été comme un révélateur de ce que nous sommes, de ce que nous vivons.

Suite au covid, l'environnement s'est invité de façon prégnante; les déchets, la consommation, les transports et l'énergie des préoccupations, mais nous ne sommes pas encore passés au stade des actions.

En matière de travaux, le chemin des Tieulières, le chemin de la Cagaraulette et le chemin de la Drailhe ont été goudronnés, cependant un problème technique n'a pas permis à l'entreprise de passer la couche de finition qui sera donc passée au mois de mars prochain.

De plus, durant la période de mars/avril 2022, nous continuerons le goudronnage dans différents quartiers du village. Il est d'ailleurs fort probable qu'après cela commencent les travaux de requalification de l'avenue du Rosaire, mais nous aurons l'occasion d'évoquer ce projet dès que les différents intervenants : Communauté de Communes, Département, Hérault Energie, entreprises, et bureau d'études auront calé leur calendrier.

Nous avons vécu mi-octobre le rendu des artistes du Mo.Co et vous avez été nombreux à venir assister à cette journée de clôture, c'est dire l'intérêt que vous portez à la culture. Même si ces œuvres éphémères ne sont pas toujours du goût de tous, leur réalisation, le fait de vouloir associer la population, les écoles, les associations et la Mairie a permis de réaliser des œuvres collectives. La culture a facilité la rencontre des hommes et des femmes ainsi l'humain et la communication ont facilité la création.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à cette manifestation, qui était la première organisée par le Musée International d'Art Moderne de Montpellier en dehors de ses murs.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement Julien et Pauline qui, bénévolement, ont organisé, épaulé, soutenu et porté ce projet.

A la fin du printemps, j'avais attiré l'attention des propriétaires de terrain situé à proximité des habitations de leur devoir de débroussaillage, à ce jour, certains propriétaires ont effectué ce nettoyage, qui est, de plus, un acte civique et de respect à l'égard de ses voisins.

Au printemps prochain, s'il reste des terrains non nettoyés, une entreprise mandatée par la commune effectuera ce travail, qui sera à la charge des propriétaires informés au préalable.

Vous avez tout le loisir d'assurer cette tâche, mais la réglementation en vigueur autorise le Maire à le faire effectuer en lieu et place des propriétaires en cas de défaillance de ces derniers, et ce, à leur entière charge.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année

LE MAIRE CLAUDE CARCELLER



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 17 Septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le 17 septembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Bernard JEREZ, Claude GOUJON, Catherine GIL, Norbert ALAÏMO, Christophe BOYER, Virginie GUSTAVE, Jim CARTIER, Félix von LUSCHKA-SELLHEIM, Laure DESVARD, Françoise PUGINIER-LUSCHKA.

Etaient excusés : Jeanine NONROY, Marie-Claire FRYDER, Ludovic GAHLAC,
Pauline LAINE-CURTAN (arrivée à 19H08)

Ont donné procuration : Jeanine NONROY à Cathy GIL,
Marie-Claire FRYDER à Norbert ALAÏMO,
Ludovic GAHLAC à Claude CARCELLER

Date de la convocation : 10/09/2021

Secrétaire de séance : Catherine GIL

Approbation du procès verbal du 12 juillet 2021 : à l'unanimité avec deux abstentions.

Objet : Demande de subvention à la DRAC – Projet ENSEM

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet ENSEM, projet artistique réalisé en partenariat avec Montpellier Contemporain.

Il propose de solliciter une subvention auprès de la DRAC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec une abstention,

SOLLICITE de la DRAC une subvention au taux le plus élevé possible pour le projet ENSEM,

RETIENT le plan de financement suivant du projet artistique :

Dépenses :	35 000
Recettes :	
Subvention MoCo :	15 000 €
Subvention DRAC :	8 000 €
Subvention Mairie :	5 000 €
Mécénat :	7 000 €

	35 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer de manière générale toutes démarches utiles à ce projet.

Objet : Attribution des subventions 2021– Complément n°1

L'adjoint aux finances propose d'accorder une subvention à deux entités n'ayant pas sollicité la commune lors de la dernière décision d'attribution.

L'association La Dysse Animée prévoit un spectacle pour l'automne, sans certitude pour l'instant de sa réalisation.

Des élus du territoire ont réalisés un périple en vélo (Gignac-Toulouse) en soutien symbolique aux résidents de l'Ensoleillade, Institut Médico Educatif (IME) de St André de Sangonis. Suite à cette initiative, la Région a accordé une subvention à l'IME.

Il est proposé que la commune accorde elle-aussi une subvention à L'IME « L'ensoleillade ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

VOTE ainsi qu'il suit le détail des subventions 2021 complémentaires :

Dysse Animée : 900 € (si réalisation de l'évènement)

L'Ensoleillade : 1 € par habitant, soit 1 371 €.

Objet : Acquisition des parcelles cadastrées section D n° 570

Monsieur le Maire expose qu'il a connaissance de la vente d'une parcelle qui intéresse la commune dans le cadre de l'élargissement du chemin des Saumailles. Il propose de l'acquérir. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec une abstention,

DECIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 570 au prix de 6 280 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, et de manière générale effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Rétrocession à la commune de la parcelle cadastrée section C n° 1387

L'adjoint à l'urbanisme expose qu'un notaire vient d'informer la commune que lors d'un acte de vente entre particuliers, une parcelle, destinée à être rétrocédée à la commune dans le cadre d'un alignement a été omise. Il demande l'accord de la commune pour régulariser cet acte en acceptant la rétrocession de la parcelle concernée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTE la rétrocession au profit de la commune de Montpeyroux de la parcelle cadastrée section C numéro 1387,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié à intervenir, et de manière générale à effectuer toutes démarches utiles à cet effet.

Objet : Modification du tableau des emplois

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'organisation du service périscolaire, et notamment le fait qu'il convient d'assurer un service d'accueil pendant les périodes périscolaires : accueil le matin, durant la pause méridienne et le repas de midi, le soir jusqu'à 18h, ainsi que le mercredi.

L'organisation et la gestion de ce service, indispensable pour les parents qui travaillent, sont particulièrement complexes, un agent est recruté chaque année scolaire pour assurer cette fonction.

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire rappelle que la commune a accepté de mettre à disposition des enseignants un animateur faisant office de deuxième agent spécialisé des écoles maternelles, tout en rappelant que ce dernier est lié à la fois aux effectifs scolaires.

Pour ces deux postes, les agents en place sont actuellement sur des emplois précaires car en contrat à durée déterminée, mais ils ont acquis aujourd'hui l'expérience nécessaire et assument de façon très satisfaisante leurs fonctions. Monsieur le Maire souhaite une situation plus stable et propose pour cela la création de deux emplois d'animateur à temps non complet, dans le cadre de l'article 3-3 5° de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec deux abstentions,

DECIDE de créer, à compter du 1^{er} novembre 2021,

- un emploi d'animateur à temps non complet, à raison de 26.5/35^{ème} pour assurer à 100 % de son temps de travail les fonctions d'adjoint au responsable du service périscolaire,

- un emploi d'animateur à temps non complet, à raison de 28.5/35^{ème}, pour assurer à 100 % de son temps de travail des fonctions d'animateur pendant les temps scolaires et périscolaires,

PRECISE que la rémunération sera basée sur celle du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles à cet effet.

Objet : RQSP 2020 – Collecte déchets ménagers

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de la collecte des déchets ménagers pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire dépose la synthèse du rapport sur la table du Conseil Municipal.

Le conseil municipal,

PREND ACTE de la présentation de la synthèse du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets ménagers pour l'année 2020.

Objet : RQSP 2020 – Elimination déchets ménagers

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, et transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de l'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire dépose le rapport sur la table du Conseil Municipal.

Le conseil municipal,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du Syndicat Centre Hérault sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers pour l'année 2020.

Objet : RQSP 2020 – Eau potable

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de l'eau potable pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire dépose la synthèse du rapport sur la table du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation de la synthèse du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2020.

Objet : RQSP 2020 – Assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Maire rappelle qu'un Rapport sur le prix et la Qualité d'un Service Public (RQSP) est établi chaque année par le gestionnaire du service, transmis ensuite aux communes membres, pour information.

Il s'agit aujourd'hui du RQSP de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2020.

Monsieur Le Maire dépose la synthèse du rapport sur la table du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de la présentation de la synthèse du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2020.

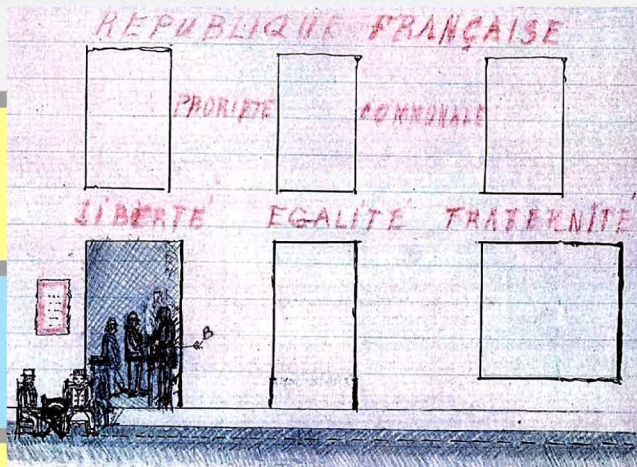
La séance est levée à 19h45

HISTOIRE DE MONTPEYROUX

- Elections Municipales du 8 octobre 1905 (Celui du 8 mai 1904 ayant été annulé). Monsieur le Maire arrête :

Art. 1er - Tout encombrement de tables, chaises, voitures ou objets quelconques, tout attroupement de personnes sont interdits sur la voie publique, aux abords de la mairie et de la maison Cambon Henri à La Meillade dans un rayon de cent mètres pendant toute la durée des opérations électorales du 8 octobre 1905.

Art. 2 - Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès verbaux et poursuivies conformément aux lois.



Le scrutin se tient au rez-de-chaussée de la mairie à 1m50 de la porte d'entrée et nous indiquons par B la table du scrutin.

- Le 22 octobre, M. Roc Fobis est élu Maire.

1906 :

- Les inventaires. 6 mars.

Voici l'article contenu dans la chronique régionale du journal l'Eclair en date du 9 mars 1906.

Montpeyroux - Les inventaires - L'inventaire nous a valu une splendide manifestation de foi dont le souvenir se perpétuera sûrement de génération en génération. Nous nous faisons d'abord un devoir de remercier M. le Préfet de l'Hérault de l'honneur qu'il a bien voulu faire à notre petite commune. Jugez plutôt : Quatre brigades de gendarmerie, lieutenant en tête, une compagnie du 142ème au grand complet, le commissaire de police de Lodève, M. le sous-préfet lui-même en grande tenue, tel est le brillant défilé qu'il nous a été donné de voir se dérouler successivement dans nos murs dès la pointe du jour.

Ce ridicule déploiement de force n'a pas modifié d'un iota le programme absolument pacifique que c'étaient imposés d'avance les catholiques. Ils

s'étaient promis de protester contre la loi de séparation par leur simple présence au moment de l'inventaire et par l'obligation où ils comptaient mettre les représentants officiels de cette loi d'assumer l'odieux du cambriolage de l'église.

Le programme a été fidèlement exécuté. Dès six heures du matin, l'église était pleine de fidèles dont bon nombre y avait passé la nuit. A sept heures une messe de "requiem" a été célébrée à l'intention de tous les habitants de la commune décédés depuis 1665, date de la construction de l'église. Dans les intervalles et jusqu'à l'heure fatale, chants du Crédo, Pace Domine, Nous voulons Dieu et sonnerie continuelle du glas.

Enfin neuf heures sonnent. Commencée à ce moment là sous la direction du maire, après les sommations d'usage, la triste opération a pris près d'une heure et demie de temps pour être menée à bonne fin. Toutes nos félicitations aux jeunes gens qui avaient barricadé si habilement la porte d'entrée. Quant aux exécuteurs du crochetage, ils étaient au nombre de quatre. D'abord trois cantonniers que nous sommes plutôt portés à plaindre qu'à blâmer.

Pour ce qui est du quatrième exécuter de l'ignoble besogne, qui était libre, lui, de ne pas y participer, ah ! celui là, il peut se vanter d'avoir fait une provision de mépris public qui le suivra jusqu'à la tombe.

La porte enfoncée, déchiquetée, le maire, le percepteur de Gignac, le commissaire de police, le lieutenant de gendarmerie, le sous-préfet, pénètrent dans l'église, suivis d'un certain nombre de gendarmes.

Leur entrée est saluée par un même cri sorti de toutes les bouches : "Vive la Liberté"

Au même instant s'avance M. Rouaud, curé et M. Poulaud, président de la Fabrique. Ils assurent au sous-préfet qu'ils répondent de l'ordre, demandant en retour que les cinq personnes sus-désignées rentrent seules dans l'église, proposition qui est aussitôt acceptée.

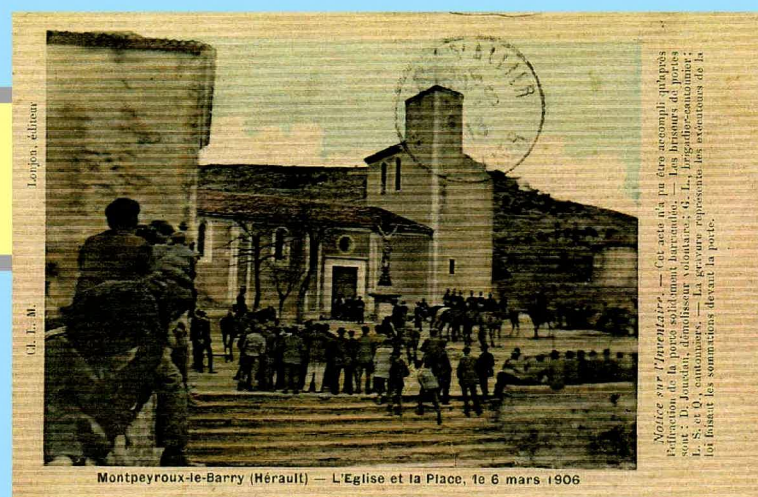
Le cortège s'avance jusqu'au sanctuaire. Arrivé là, le curé l'arrête et lit une éloquente protestation. A son tour, M. Poulaud revendique de la manière la plus énergique les droits de la Fabrique.

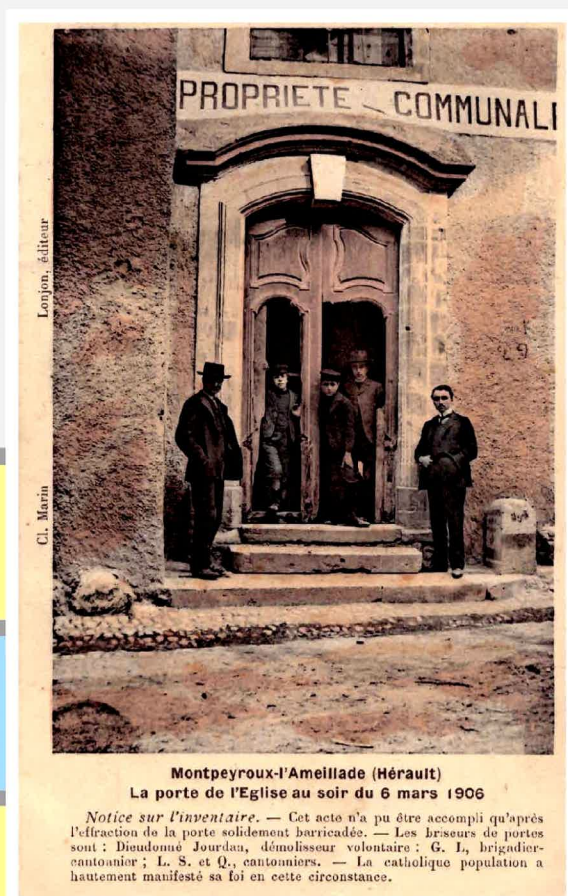
L'inventaire terminé, les fidèles sortent en masse et se rendent en chantant le cantique "Nous voulons Dieu", devant la belle croix de Mission située au milieu de notre place qu'ils saluent des cris mille fois répétés de "Vive le Christ ! Vive la Croix !". A ce moment, 11 heures, une partie des gendarmes et de la troupe s'étant dirigée vers le hameau du Barry, la foule s'y est aussi portée, supposant que l'inventaire fixé officiellement à 2 heures allait se faire par surprise. Il n'en a rien été. Il s'agissait simplement d'établir des barrages pour empêcher l'envahissement de l'église. Ce second inventaire a été en effet effectué à l'heure dite. La protestation de la paroisse du Barry a été le digne pendant de celle de l'Adisse. Là aussi, on a été obligé d'enfoncer les portes de l'église bondée de fidèles.

M. Lavabre, curé du Barry a lu une protestation aussi éloquente qu'énergique, protestation à laquelle s'est associé M. Timoléon Cambon, président du conseil de Fabrique.

Restait l'inventaire du hameau de Lameillade. Il y a été procédé immédiatement après celui du Barry et là encore, les mêmes cambrioleurs ont été forcés de suer sang et eau pour démolir la porte d'entrée.

Catholiques de Montpeyrroux, honneur à vous. Vous avez bravement et dignement accompli votre devoir. Mais que notre gouvernement ne se méprenne pas sur la portée de cette résistance seulement passive. A Montpeyrroux comme ailleurs, les protestations contre les inventaires ont été un simple avertissement aux auteurs de la loi de séparation, avertissement pouvant se résumer en ces deux mots : Nous en avons assez.





© collection privée : Claude GOUJON

- 9 juin

Les processions et autres manifestations extérieures du culte sont interdites sur le territoire de la commune.

- 28 juin.

Par délibération du Conseil Municipal en date du 31 mai 1906 approuvée par M. le Préfet le 22 juin 1906 portant vote du déplacement de la Croix élevée sur la place publique,

Il est arrêté :

Art. 1er : Les souscripteurs ayant fait élever sur la place du village la Croix dite de la Mission, sont mis en demeure de procéder à son enlèvement et à son transfert dans le délai de trois jours.

Art. 2 : Si à l'expiration de ce délai il n'est pas déféré à la mise en demeure qui précède, l'administration municipale fera procéder d'office à l'enlèvement de la dite Croix qui sera transportée au nouveau cimetière.

Cette Croix avait été érigée en octobre 1842 par le père Soulas (et Fourès : curé).

Elle fut transportée au nouveau cimetière le 16 juillet.



© collection privée : Claude GOUJON

- 14 juillet.

On prépare le bal qui se tiendra à la Halle. Ces préparatifs de réjouissance contrastent avec la misère noire qui sévit dans tout le midi et plus particulièrement dans notre commune grêlée complètement en août 1905. A la crise viticole s'est jointe cette année la crise industrielle. Les 3/4 des fabricants de verdet ont fermé leurs ateliers et renvoyé le personnel. Ne travaillent que ceux ayant encore du cuivre à payer ou des acides.

- 22 juillet. Echos Religieux

Extrait de la Croix Méridionale du dimanche 22 juillet.

Notre Dame de Grâce - Lundi 16 juillet fête de Notre Dame du Mont Carmel, le sanctuaire de Notre Dame de Grâce a été visité par les orphelines du Castellans (vieux Montpeyrroux) sous la direction de leur excellent aumônier M. l'abbé Neyrat et les sœurs de M. l'abbé Soulas qui leur prodiguent tous leurs soins.

Ces jeunes filles ont fait un vrai pèlerinage. Elles ont toutes participé au banquet Eucharistique. Leurs chants sous une habile direction manifestaient les accents d'une foi vive qui laissait entrevoir la preuve de leur situation. Pauvres enfants ! Elles n'ont presque pas connu leur mère de la terre et elle invoquent avec souffrance notre Mère du Ciel.

Toute la journée a été sanctifiée par la prière et des chants pieux. Une pieuse allocution et la Bénédiction du T.S. Sacrement ont clôturé cette belle journée.

- 9 septembre.

Il est procédé à la Mairie de Montpeyrroux à 2 h de l'après-midi, à l'adjudication publique en 4 lots séparés, des travaux d'achèvement du groupe scolaire.

- 4 novembre.

Du journal La Croix Méridionale : Montpeyrroux ; Eclairage électrique.

Il n'y a pas de localité où les progrès paraissent vouloir marcher aussi rapidement qu'à Montpeyrroux. Tout le monde se le dit, se le répète à tout propos : grâce à la municipalité actuelle nous sommes dotés de fontaines, d'écoles laïques et enfin d'éclairage électrique, mais on s'empresse d'ajouter : il est vrai que tout est commencé et non encore terminé. La fontaine monumentale qui devait occuper l'emplacement du Christ que le pseudo maire, Fobis Roch a fait enlever, brille par son absence. Le groupe scolaire qui a donné lieu à des procès entre la municipalité et les premiers adjudicataires est à demi construit depuis deux années qu'on y travaille. Les travaux suspendus pendant un an viennent d'être repris par de nouveaux adjudicataires qui achèveront ou non ce chef d'œuvre.

Enfin, l'éclairage électrique dont les poteaux (espacés de 25 mètres environ) sont presque tous placés sur le parcours d'Aniane à Montpeyrroux, nous permettra tôt ou tard de nous guider la nuit dans la rue, pour aller d'une habitation à l'autre.

L'électricité arrivera finalement dans les rues et plusieurs maisons particulières dans la semaine du 19 au 26 novembre.

- 8 novembre.

M. Carrière est nommé curé de Montpeyrroux l'Adisse, en remplacement de M. Rouaud. (Il venait de Loiras du Bosc).

Notes Ernest LABRY - Archives Municipales de Montpeyrroux
Archives Départementales

Récits condensés par : Claude GOUJON

A suivre.....



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

Un pour tous, tous pour le vin !

Mon tout premier article était celui d'un vigneron, parce que la vigne est dans l'ADN de notre village. Et la cave coopérative Castelbarry en est une figure forte également, tous les matins je passe devant pour amener ma fille à l'école, et aujourd'hui je vous invite à découvrir François Boudou, son président.

Cet après-midi-là, je suis reçue comme une véritable journaliste, ce qui m'amuse beaucoup... Avec François, nous discutons de choses et d'autres en nous installant, et là qu'est-ce que j'apprends ? François est ingénieur agronome, comme moi ! Lui a fait une spécialisation en œnologie à Montpellier, quand moi j'ai plutôt fait une spécialisation en statistiques à Rennes. Bien qu'avec plusieurs générations d'écart, nous partageons nos souvenirs d'école... J'en oublie presque la raison de ma venue !

“ compliqué, mais ça a du sens

François est issu d'une famille de vignerons montpeyrousiens. Et pour vous dire à quel point il est montpeyrouzien : il est né à 300m de là où il vit aujourd'hui ! Sa famille fait partie des plus anciennes ayant participé à la création de la cave coopérative, dans les années 60. C'est donc tout naturellement qu'il reprend le flambeau en récupérant les vignes familiales en tant que coopérateur en 1991. En effet, à l'écouter, je comprends à quel point François vit les valeurs de la cave « ce sont des valeurs auxquelles je crois : l'éthique, le partage, le collectif, la



François Boudou

transparence... », et il les incarne d'ailleurs en tant que président de la coopérative depuis 1996. Pour lui, choisir la cave coopérative plutôt que de se lancer dans l'aventure d'une cave particulière, c'est faire le choix d'une aventure collective. « ça peut être compliqué parfois, mais ça a du sens, et c'est solide ». Car si lors des périodes fastes pour la Vigne, la tentation est forte de voler en solo, le collectif rend plus fort et permet de passer les périodes plus difficiles.

Et la cave coopérative, c'est plus qu'un soutien économique. C'est aussi un attachement qui va au-delà. Une sorte de grande famille où l'on retrouve de tout : des gens qui votent à gauche – à droite, des vignerons qui chassent – qui ne chassent pas, des vignerons professionnels et d'autres qui ont juste hérité un petit lopin de vignes et qui perpétuent le week-end une tradition familiale, il y a des vignerons de pères en fils et des vignerons reconvertis... Alors évidemment, dans un tel collectif, chaque décision prend

du temps ! Il faut discuter, argumenter, convaincre, laisser mûrir les décisions pour pouvoir enfin les voter et avancer collectivement ! François me raconte l'exemple du *Mas des Songes*. Ce Mas est un vignoble qui, en 2016, a été mis en vente par son propriétaire. Dans un souci de préserver le vignoble (surface cultivée) de la coopérative qui a tendance à s'éroder, François et quelques autres coopérateurs proposèrent que la cave coopérative se porte acquéreur. Ils ont alors dû convaincre le conseil d'administration d'abord, puis la centaine de coopérateurs de l'intérêt et de la viabilité du projet : se porter acquéreur auprès de la SAFER pour le revendre en 100 parts à des personnes souhaitant investir ; les terres devant être données en fermage aux coopérateurs. François me raconte, qu'une fois le projet finalisé avec succès, un ami coopérateur lui a alors avoué « Franchement, au début j'y croyais pas.... Je te disais oui, je te suis... mais j'y croyais pas. » Et maintenant ? Aujourd'hui a eu lieu la 1ère assemblée générale du Mas des Songes, et les premiers retours sont très positifs.

Et des décisions dans la vie d'une cave coopérative née dans les années 1950, il y en a eu pléthore à prendre ! Prenons par exemple le nom qui apparaît aujourd'hui sur les étiquettes des vins « Castelbarry coopérative artisanale ». François se remémore « Je me souviens qu'en 2005, le commerce équitable était à la mode, tout le monde ne parlait que de ça. Et nous, nous étions une coopérative et nous ne



MONTPEYROUX, UNE GRAPPE D' HISTOIRES

l'affichions même pas ! » Oui, c'est sûr que dans l'idée, je comprends sa logique. J'émet tout de même des doutes quant au fait que les consommateurs aient la même logique. Il poursuit son histoire et me parle d'une enquête réalisée par des étudiants « Finalement, les Français avaient une très bonne image des coopératives en général ; mais quand on parlait de coopératives viticoles l'opinion se détériorait, et alors coopérative viticole du midi... fallait pas pousser ! » Au final, je lui fais remarquer que les résultats ne sont que le reflet des croyances de l'époque, où l'on considérait le vin de coopérative comme un vin de table peu qualitatif. Ouille, l'aurais-je vexé ? Non, il reconnaît même que si aujourd'hui cette image s'estompe, elle reste tenace dans l'esprit de certains. Mais il assume le choix de l'époque pour se définir en tant que *Montpeyroux coopérative artisanale* « Artisanale parce que nous sommes de taille modeste, et qu'on essaie de faire du travail soigné ».

Et ce soin dans le travail se reflète dans l'engagement de la coopérative vis-à-vis de l'environnement, du développement durable, de la labellisation, de la Bio. La cave est également labellisée

Vignerons engagés, et qualifiée d'*Exemplaire* par l'AFNOR pour leur engagement RSE. Je lui demande concrètement comment se reflète cet engagement ? François m'explique alors que plus de 90% des surfaces sont cultivées sous le label *Terra Vitis* ou *Bio*, que des actions sont menées pour la protection de l'eau comme le maintien ou la réfection de haies, la réduction des traitements : depuis 10 ans, des groupes de surveillance des populations de cicadelles et des

“ L'intérêt de l'adhérent fait l'intérêt du collectif

souches attaquées sont en place. Grâce à cette surveillance, quand la loi impose 3 traitements par an, nos coopérateurs n'en font qu'un seul ! Puis François enchaîne sur les pièges de confusion sexuelle présents sur plus de la moitié des parcelles, là aussi pour éviter les traitements... Car comme il dit si bien « Nous travaillons en raisonné. Parfois le traitement est nécessaire, mais quand on peut l'éviter, on l'évite ».

Et engagé François l'est aussi personnellement ! Surtout vis-à-vis du réchauffement climatique dont il mesure les impacts à son échelle « Je suis né début

octobre. Quand j'étais gamin, les vendanges n'étaient parfois pas finies pour mon anniversaire. Maintenant je suis tranquille, les vendanges démarrent même en août maintenant ! » Sans parler de l'appauvrissement de la ressource en eau qui inquiète aussi. Car « cultiver sans eau, c'est compliqué ». Là je reconnais l'ingénieur agronome en face de moi, quand il m'explique faire des essais sur une de ses parcelles peu fertiles avec différents cépages anciens « Pour tester, j'ai planté 50 pieds de Cunoise, de Terret noir, et de Morrastel. Comme ça on verra comment ils se comportent en période de forte chaleur avec un faible apport en eau ». Et en parallèle, la cave coopérative a revu sa politique de plantation pour revenir sur des cépages plus locaux comme le Carignan, le Cinsault. Attention, loin de François l'idée de planter le même cépage partout ! L'objectif de la coopérative est toujours de conseiller ses adhérents en fonction du contexte de la vigne, de son exposition, de sa ressource en eau, etc... François conclut alors « L'intérêt de l'adhérent fait l'intérêt du collectif. » Merci beaucoup à François pour son accueil amical et son immersion dans l'univers de la cave coopérative.

Pauline

FRANCOIS BOUDOU SE DÉVOILE

Je cite deux mots : François m'indique celui qui lui correspond le mieux.

Travail COLLECTIF ou INDIVIDUEL ? Solitaire en tant que vigneron. Il y a des temps collectifs, mais quand même les journées de taille, c'est solitaire. Mais en tant que Président de la coopérative : collectif évidemment !

Esprit d'ENTREPRISE ou d'ASSOCIATION ? L'un n'empêche pas l'autre. L'associatif c'est ce qui nous caractérise mais pas ce qui nous fait vivre.

CONSTRAINTES ou AVANTAGES ? Ça dépend des jours ! Par rapport à mes envies, c'est un avantage.

UN POUR TOUS ou TOUS POUR UN ? Je dirais 1 pour tous. On est dans un projet collectifs, faut faire avancer tout le monde.

QUANTITE ou QUALITE ? Qualité bien sûr. Mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas besoin de carburant pour la machine. Ce qui est sûr, si la qualité n'est pas conforme aux attentes des clients, ça sert à rien.

Pour nous contacter : echo.montpeyroux@gmail.com

MEDIATHEQUE

PROGRAMME ANIMATION MEDIATHEQUE FIN 2021 - 2022



Nuit de la lecture

Médiathèque

Vendredi 21 janvier

18h30 : lectures « Aïmons toujours ! Aïmons encore ! »

par les comédiens du Théâtre Populaire en Vallée de l'Hérault (TPV)

19h30 : Poésies en occitan et français de et par

Jean Paul Creissac

DATE	HEURE	INTITULE SPECTACLE
VENDREDI 12 NOVEMBRE	10H30	VOYAGES DES PETITES OREILLES
VENDREDI 19 NOVEMBRE	15H	CLUB LECTURE/CAFE LECTURE
VENDREDI 12 DEC	17H	Concert dessiné Valse d'Ombelle
VENDREDI 17 DEC	10H30	LA FEE DES NEIGES
VENDREDI 21 JANV	18H30	NUIT LECTURE
VENDREDI 21 JANV	19H30	POEMES
VENDREDI 28 JANV	10H00	VOYAGE AU PAYS DES SIGNES
MARDI 1 FEVR	18H30	REVOLUTIONS INTIMES
DIMANCHE 13 FEVR	14H/16H	CŒUR DE HIBOU
VERDREDI 18 FEV	10H00	VOYAGE AU PAYS DES SIGNES
MERCREDI 23 FEV	14H	ESCAPE GAME



La fée des neiges Spectacle pour tout-petits

Médiathèque
Vendredi 17 décembre à 10h30
Gratuit. Sur inscription



C'est l'hiver, le paysage est tout floconneux velouté de neiges et Petit Oiseau blanc grelotte de froid.

Il aimerait retrouver ses couleurs pour s'envoler vers les pays chauds.

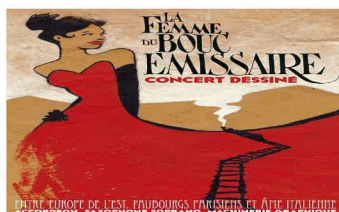
La fée des neiges vous emmène dans son univers doux et paisible.

Avec elle, un voyage pour jouer avec les mots, la voix, le corps...

On s'éveille, découvre, écoute, participe, s'émerveille.

Univers où se mêlent enfantines, jeux de doigts, comptines, danses et poésie.

Une petite main s'agite, un petit doigt raconte, une petite bouche chante, un petit corps bouge, des petits pieds dansent...



Dimanche 12 décembre

Salle polyvalente

Valse d'Ombelle

Concert dessiné

Trio accordéon, saxophone soprano et machinerie graphique

Entre Europe de l'Est, faubourgs parisiens et âme italienne... Nous sommes à l'horizon des années 30, la mélancolie industrielle et le fébrile de la Belle Époque sont portés par une scénographie mêlant au métal du décor des lumières intimes et chaudes.

Les dessins sont réalisés, filmés et projetés en direct, en dialogue permanent avec la musique.

Tout public, durée 90 minutes



Médiathèque

Atelier

Voyage au pays des signes avec Emmanuelle Tivoli.
Tout en comptines, enfantines et racontines.
Des rencontres pour partager des signes avec bébé !

Vendredi 28 janvier à 10h
Vendredi 18 février à 10h
Vendredi 25 mars à 10h
Vendredi 22 avril à 10h
Vendredi 27 mai à 10h
Vendredi 24 juin à 10h

Sur inscription.

« UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITE A MONTPEYROUX »

La médiathèque de Montpeyroux a mis en place un service de livraison des ouvrages de bibliothèque à domicile.

En partenariat avec **l'IME de L'Ensoleillade de St André de Sangonis.**

Les livraisons sont faites par des jeunes en situation de handicap accompagnés d'une éducatrice les lundis après-midi.

Un calendrier de livraison a été défini, voici les dates :

Ce service favorise la participation sociale de jeunes en situation de handicap.

Il leur permet également d'établir des interactions avec de nouvelles personnes, de se débrouiller dans les rues, de trouver une adresse, etc.

Pour la médiathèque, cela permet de desservir des personnes qui auraient du mal à se déplacer ou à venir aux heures d'ouverture.

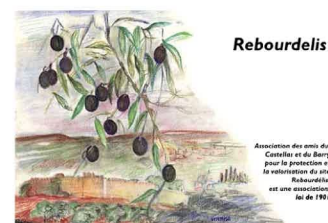
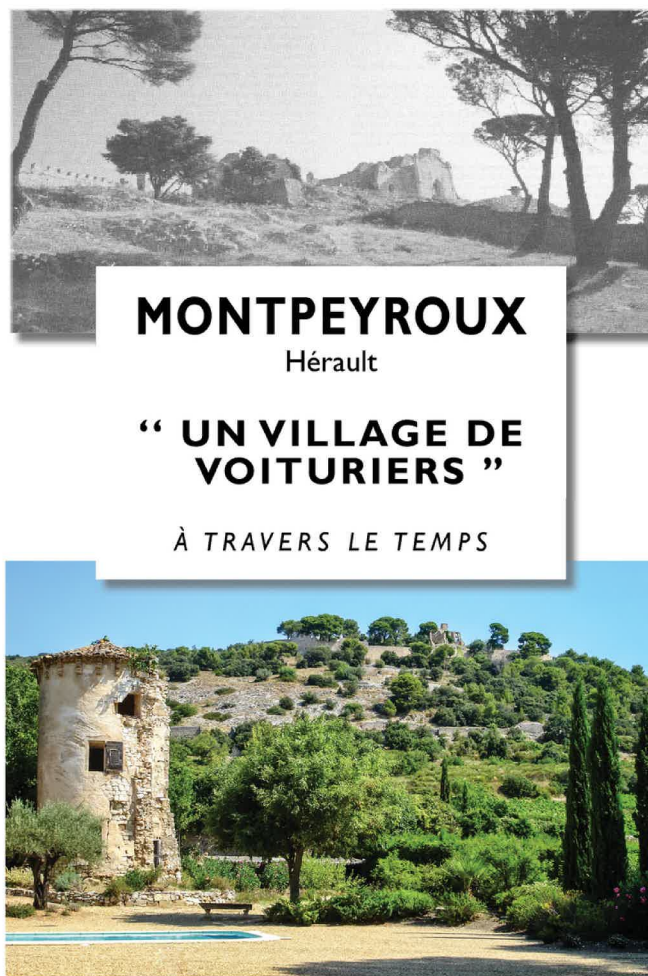
Vous pouvez également faire vos réservations via le portail du réseau de bibliothèque, ils viendront vous livrer vos livres.

mediatheque@montpeyroux34.com



- *Lundi 29 Novembre
- *Lundi 13 Décembre
- *Lundi 17 Janvier
- *Lundi 24 Janvier
- *Lundi 14 Février
- *Lundi 21 Février
- *Lundi 14 Mars
- *Lundi 21 Mars
- *Lundi 11 Avril
- *Lundi 16 Mai
- *Lundi 13 Juin

INVITATION AU LANCEMENT DU LIVRE



**Samedi 11 Décembre 2021
17h30 à 20h00**

BIENVENUE A TOUS

MAIRIE de MONTPEYROUX
Salle du Conseil Municipal

Un pot de l'amitié clôturera les dédicaces
Pass Sanitaire "covid 19"

L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS EXTÉRIEURS

L'objectif zéro-pesticide pour l'entretien des voiries et espaces verts a été initié par la commune depuis plusieurs années, mais un constat indéniable subsiste : arracher les mauvaises herbes plutôt que vaporiser un produit biocide prend plus de temps et nécessite plus de main d'œuvre !

L'alternative à l'usage de pesticides, c'est aussi concevoir l'aménagement et l'entretien des espaces publics autrement en développant une gestion différenciée des espaces, c'est-à-dire en plantant des espèces (couvre-sols) qui laissent peu de place aux mauvaises herbes, en favorisant les paillages, ou encore en acceptant tout simplement que certains lieux soient moins entretenus. Et c'est ce que la commune développe dans les différents projets d'aménagement faits et à venir.

RÉAPPROPRIEZ-VOUS L'ESPACE PUBLIC, DEVEZ UN ACTEUR DE CELUI CI !

Votre contribution citoyenne à l'objectif commun « zéro-pesticide » :

1

J'ACCEPTE DES RUES MOINS ENTRETENUES

Accepter de laisser un peu de place à la spontanéité naturelle de toutes ces sauvages de la rue pour les observer simplement l'enrichissement de la biodiversité. Vous pouvez aussi apprendre à les identifier avec, par exemple <https://www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue>.

2

JE SUIS ACTEUR DE L'ENTRETIEN DES RUES

Mais la nature est parfois débordante et la cohabitation peut devenir source de problèmes pour différentes raisons. N'hésitez pas alors à arracher manuellement les indésirables. C'est ce que la commune vous invite à faire, vous même, devant chez vous, et peut être même un peu plus loin pour aider ceux qui ne le pourraient pas.

3

JE SUIS ACTEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE MA RUE

Et si, à la place de ces sauvages de la rue, l'envie vous venait de mettre une plante choisie par vous-même ? Alors : adhérez à l'opération de végétalisation participative sur le domaine public devant chez vous ! La commune lance d'ailleurs aujourd'hui une nouvelle campagne d'adhésions.

OPÉRATION DE VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE 2021-2022

Dans le cadre de cette opération, les plantations sont faites en pied de façade, après signature d'une convention entre le propriétaire et la commune. Cette dernière fournit la plante choisie (grimpante ou fleurie) et réalise l'ouverture de la chaussée. Le propriétaire assure quant à lui, la plantation et l'entretien courant : arrosage, taille et palissage si besoin.

Pour voir les résultats d'une telle opération, rendez-vous *Rue de la Dysse* car c'est ce qui y a été réalisé il y a quelques années.

Si vous êtes intéressé, ou bien si vous souhaitez avoir plus d'informations, merci de retourner en mairie le coupon complété ci dessous.

M ou Mme _____

Adresse : _____, à Montpeyroux (34150)

Email : _____ téléphone : _____

JOURNEE ECO-CITOYENNE



Dépollution aux Avens du père Pouget

Tout d'abord un petit historique et descriptif de ces deux avens.

Ces avens portent plusieurs appellations :

Pour les cartographes IGN, ils sont mentionnés comme grottes des Corneilles.

Pour les Montpeyrrousiens de souche ce sont les Caoucades.

Pour le monde spéléo ce sont les avens du Père Pouget, suite à un inventaire mené par l'Abbé Pouget dans les années trente et qui les renomma de son titre et patronyme.



Ces deux avens situés côte à côte, marquent la limite de commune entre St Guilhem le Désert et Montpeyrroux.

Ce sont ce qu'on appelle en spéléologie des puits borgnes (sans continuité), celui côté St Guilhem le Désert (Est) fait -37m, celui côté Montpeyrroux (Ouest) fait -30m.



Dans le cadre de la journée éco citoyenne de notre village, le GSM en collaboration avec le club du SCAL, qui avait signalé cette pollution dans l'aven ouest, ont mené une action pour remonter des pneus qui s'y trouvaient.

Le matin à 9h nous nous sommes retrouvés une quinzaine de spéléos aux abords des avens et après 2h30 de travail dans la bonne humeur, remis en surface 12 pneus en tout genre et quelques ferrailles, jetés là par quelques uns peu scrupuleux de l'environnement.



Malheureusement nous déplorons de trouver des déchets disséminés un peu partout sur la commune alors que nous avons des containers aux 4 coins du village et.....

LA CHANCE D'AVOIR une DECHETTERIE.



Merci à tous les bénévoles qui ont fait malgré tout de cette journée une journée conviviale

INFOS COMMUNE

AGENDA :

VŒUX DU MAIRE :

* LE DIMANCHE 9 JANVIER 2022

REPAS DES ÂÎNES :

* LE DIMANCHE 16 JANVIER 2022

CINEMA

PROCHAINES DATES :

- * 14 JANVIER 2022
- 11 FEVRIER 2022
- 11 MARS 2022



MARCHE DE NOEL

MONTPEYROUX

DE 10H00 A 17H00

DIMANCHE 5 DECEMBRE 2021

EGLISE ST MARTIN DU BARRY

DES CADEAUX ORIGINAUX
UN MARCHÉ D'ARTISANS CRÉATEURS

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL A 15H00

ANIMATION LA PENA DEL SOL

SPECTACLE POUR LES ENFANTS PROPOSÉ PAR « LA DYSSÉ ANIMÉE »

Renseignements Mairie de Montpeyroux — Tél : 04 67 96 61 07

Ne Pas jeter sur la Voie Publique

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

MONTPEYROUX

SALLE POLYVALENTE DES MICOCOULIERS

LE PEUPLE LOUP (1H43)	LE TRÉSOR DU PETIT NICOLAS (1H43)	ALINE (2H06)
14H	17H30	20H30
SCOLAIRE	4€	5€

Le programme proposé pour les prochains mois:

Atelier numérique :

Nouveau au CCAS : Atelier numérique seniors

Réservé aux +60 ans entièrement gratuit.

1 atelier= 2h une fois par semaine pendant 8 semaines, le lundi de 14h à 16h à partir du 17 Janvier 2022.

Pendant l'atelier, l'ordinateur est fourni gratuitement. Si vous êtes intéressés, contactez Le CCAS au 06.17.84.66.23 (10 places)

Noël pour tous ! Récolte de jouets :

A partir du 1^{er} Décembre lancement d'une récolte de jouets, peluches et livres au profit des enfants de l'hôpital Lapeyronie.

Lieux de dépôts : école publique et Mairie aux heures d'ouvertures. Du 1^{er} au 17 Décembre 2021.

Les ateliers Montpeyrroux'liens

C'est quoi ?

A Montpeyrroux le bien vivre ensemble, le partage et la convivialité sont des valeurs fortes. Chacun se croise, se côtoie, et les projets intergénérationnels sont appréciés. Il est important, dans un village qui grandit et qui évolue,

que les générations se rencontrent. Permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer « leur » village et notre douce et belle qualité de vie c'est important!

C'est dans cet objectif là que l'équipe du CCAS propose sur le principe de temps conviviaux des actions "Montpeyrroux'liens" !

Si vous souhaitez proposer un atelier (cuisine, bricolage etc...) transmettre un savoir, une passion, une découverte, n'hésitez pas !

Contactez-nous au 06.17.84.66.23

Prochain atelier Montpeyrroux'liens c'est le mercredi 8 Décembre de 14h à 16h30

Autour de la cuisine de Noël, vous voulez proposer une recette ? c'est possible, Participer ? Vous êtes les bienvenus. Inscription au CCAS.

Aides diverses:

Le CCAS est là pour vous venir en aide dans tous les domaines de la vie quotidienne, n'hésitez pas, contactez-nous au 06.17.84.66.23



HALLOWEEN PARTY

Cela faisait longtemps que nous n'avions plus pu organiser d'événements pour les enfants du village. Mais c'est reparti !
Samedi 30 octobre, la salle du couvent s'est transformée en repaire pour joyeux vampires, jolies sorcières, orange citrouille et fantômes farceurs.
Une soixantaine d'enfants se sont retrouvés pour faire la fête !

Des ateliers récréatifs et créatifs étaient proposés sur le thème d'Halloween (griffes en origami, citrouille anti-stress, monstres en crépon) et ont eu beaucoup de succès. Tout comme les stands de maquillage qui n'ont pas désempé durant les 2 heures d'animation.

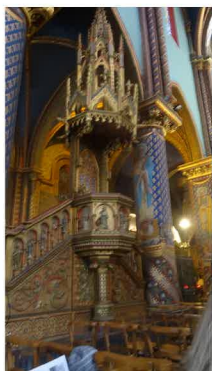
En parallèle un goûter était offert afin de prendre des forces pour la chasse aux bonbons. Vers 17h, la petite pluie fine ne nous a pas empêchés d'aller déambuler dans la rue de la dysse notamment. Mais elle s'est rapidement transformée en énorme pluie... de bonbons à l'épicerie !
Pour le plus grand bonheur de tous !

★ Merci au tabac/presse, boulangerie et épicerie d'avoir si bien joué le jeu, et aux maisons qui ont ouvert leur porte à nos chers petits monstres !



Nous vous annonçons dès à présent la date de notre LOTO au profit de l'école pour vous y retrouver les plus nombreux possible !

Dimanche 30 janvier 2022



Jeudi 14 Octobre, 27 adhérents du **FOYER DE L'AMITIE** partaient en direction de Vallabrègues avec notre nouveau voyageur « Ginhoux voyages ».

A notre arrivée, une Vallabrègaunte en costume traditionnel, nous accueillait pour nous faire découvrir son village. Du point de vue culminant « La Croix », elle nous a expliqué comment le village a été façonné au fil des ans par les crues du Rhône. Dans ce village, très bien entretenu, elle nous a fait remarquer les divers bâtiments : église, clocher et la mairie (ancienne demeure bourgeoise à l'imposante porte d'entrée.)

La visite du musée de la vannerie, nous a enchanté par sa richesse : outils divers et réalisations s'offraient à nos yeux.

Mireille et Vincent héros de Frédéric Mistral trônaient en bonne place.

Cette intéressante rencontre s'est terminée par la dégustation du saucisson local apprécié de tous.

Après le repas pris à Tarascon, le bus nous a conduit au cœur de la Montagnette à l'abbaye de Frigolet pour une visite guidée du lieu.

Habité et entretenue par des moines Prémontrés, ce site offre aux visiteurs recueillement et silence dans une magnifique basilique richement décorée, nichée au milieu d'un parc boisé d'essences provençales.

Cette première sortie après tant de mois d'inactivité, nous a ravis et nous avons pris rendez-vous pour une journée à Perpignan au printemps prochain.

RAPPEL : Samedi 8 Janvier 2022 : Goûter des rois

Samedi 5 Février 2022 : Assemblée générale.



A la veille de Noël, l'association « Dysse Animée » propose deux animations sur ce thème.

SPECTACLE DE NOËL

Toujours dans le cadre du rêve de Noël, l'association « Dysse Animée » propose un spectacle gratuit à **partir de 7 ans**, le :

Dimanche 5 décembre à 17h30, après le marché de Noël
Salle polyvalente Les Micocouliers,
« Tire-toi de mon herbe Bambi » de la Cie La Cour Singulière

Petite fable loufoque et métaphorique autour de l'esprit de propriété, la peur de l'autre mais aussi une ode à la nature, à sa grâce, à sa puissance. Théâtre d'objet et de marionnette qui allie poésie, grande tendresse et humour noir !

LES FENÊTRES DE L'AVEANT **du 1^{er} au 24 décembre 2021**

A l'approche du mois de décembre, l'association « Dysse Animée » renouvelle pour la 3^{ème} année son animation "**Les Fenêtres de l'Avent**" **du 1^{er} au 24 décembre**.

Tel un calendrier de l'Avent, chaque soir, du 1^{er} au 24 décembre, une ou plusieurs nouvelles fenêtres s'illuminent quelques part dans les rues de Montpeyroux. Elle viennent s'ajouter aux fenêtres déjà éclairées les jours précédents. Ainsi le 24 décembre, 24 maisons, ou plus, revêtiront leur féerie de Noël.

Pour la décoration, libre cours à votre imagination et à vos dons artistiques, mais avec **une consigne**: elle doit afficher le jour du calendrier concerné, comme sur un calendrier de l'avent.

Afin de pouvoir organiser cette opération dans les temps, les personnes désirant y participer doivent répondre **avant le 24 novembre 2021**, en précisant la date choisie

soit par **bulletin de participation** disponible chez les commerçants du village

par **mail** : a.elizabeth.vinsant@wanadoo.fr

par **tél**: 06.88.09.55.87

directement sur le calendrier fixé au 19 rue de la Dysse. tél: 06.88.09.55.87

Ensuite, un tableau avec les 24 dates sera affiché chez les commerçants du village, afin que les habitants de Montpeyroux puissent venir admirer les fenêtres éclairées.



LE 8 JUILLET , CREATION DE L'ASSOCIATION

"Montpeyroux zéro déchet" (de loi 1901).



Cette association a pour objet :

- * de promouvoir par tous les moyens et toutes les actions la démarche zéro déchets
- * de réaliser plusieurs fois par an des ateliers de fabrication de produits du quotidien "zéro déchet", avec les habitants du village
- * de proposer la vente de matière première (vrai savon de Marseille, tissus, patron...) ou d'objets durables (et non à usage unique) de la vie quotidienne au prix juste (charlotte, sac de course, sac à vrac...) afin de faciliter l'action de chaque citoyen dans sa démarche vers la réduction des déchets.

L'association est sans but lucratif.

Sa présidente est **Salanova Eugénie**, sa trésorière **Lacour Stella**.

Quelques-unes de nos actions passées, en cours et futures :

- *Participation aux journées éco-citoyennes de Montpeyroux (ateliers de sensibilisation au tri et recyclage, expo photos, quizz géant, expo de l'école, jeu de piste pour les enfants...)
- *Soirées / ateliers thématiques (cinéma documentaire, jeux enfants/ado/adultes, ateliers de fabrication de produits "0 déchet")
- *Un stand mobile de sensibilisation à la problématique des déchets qui s'invitera lors des événements du village

Pour rejoindre nos membres actifs, pas d'adhésion demandée
mais plutôt du temps, de l'énergie et du partage !

Attention ! les Zygomatix arrivent

Toujours avec des notes très gaies, le groupe de théâtre «**Les Zygomatix**» vous annonce la reprise de leurs représentations.

Les répétitions vont bon train, alors rendez-vous début avril 2022 pour leurs deux représentations.

LOTO de l'Association Mieux Etre

A Montpeyroux le dimanche 28 novembre à 15h30, salle des Micocouliers

25 quines et 1 consolante — 1 carton plein = 1 appareil électro-ménager

1 carton = 1€, 12 cartons = 10€, 25 cartons = 20€

Tombola dont le lot sera un jambon



www.valleedoree.com

Coeur d'Hérault

ACTIVITES du 01/10/2021 au 30/09/2022

(Sous réserve de la COVID 19 et des directives gouvernementales)

A
S
S
O
C
I
A
T
I
O
N
S

Que cette saison apporte à toutes les associations le plaisir de donner de la joie.

Du 02 au 06 octobre 2021 Voyage au Pays et arrière-pays Niçois

Mardi 16 nov. 2021 Assemblée Générale à 16h00, à Le Pouget

Mardi 14 déc. 2021 Repas de Noël avec spectacle à 11h45, à Le Pouget

Mardi 11 janvier 2022 Après-Midi Royaumes & Galettes des Rois avec animation musicale à Le Pouget

Vendredi 18 février 2022 Après-Midi Crêpes avec animation musicale, Salle des fêtes de St Jean de Fos

Mardi 15 mars 2022 Journée à Avignon

09 au 14 mai 2022 Les Lacs Italiens

Mardi 24 mai 2022 Journée au parc australien et cité de Carcassonne

Mardi 14 juin 2022 Grand repas d'été à Le Pouget

Mi septembre 2022 Complexe hôtelier en France

Mi mai 2023 Croisière fluviale sur le Rhin

~~~~~

<<< TRES IMPORTANT >>>

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SE REFERE AUX VŒUX DU GOUVERNEMENT

<< NE POURRONT ETRE ADHERENT (E)S QUE LES PERSONNES VACCINE ( E ) S >>

C'est le seul moyen d'apporter la tranquillité d'esprit à nos adhérent ( e )s et leurs bénévoles

Vous êtes responsables de vos documents, vous devez vérifier qu'ils soient bien à jour.

\*\*\* Vous adressez toutes vos demandes à votre responsable de commune \*\*\*.

Les responsables bénévoles de vos communes sont toujours à votre écoute.





# Une rentrée "nature" !

Pour démarrer sa 4ème année d'existence, l'atelier de bricolage est très actif pour la Nature : en prévision de l'hiver, enfants et adultes fabriquent des nichoirs et mangeoires pour nos oiseaux, chalets à coccinelles, maisons à insectes, abris à chauve-souris, etc.

Les Mains Malines ont participé avec grand plaisir au projet ENSEM en réalisant, avec le collectif CARGO et à l'atelier bricolage, une

Les Mains Malines  
recherchent

**vélos**

(toutes tailles, tous styles),  
bons à recycler.

Merci d'avance !!

Help au 06 26 82 79 68

ou 06 18 70 14 89

et on vient les récupérer

«carriole sono» autonome pour animer le dôme qu'ils ont réalisé sur le parking du Barry. Un travail collectif très sympa, pour notre village !

Et la liste des projets ne cesse de s'allonger...



## TRIBUNE LIBRE

En cette fin d'année, les jours ont passablement raccourci et la rigueur de l'hiver s'installe, doucement mais sûrement. Les longues soirées sont désormais moins propices à l'action qu'à la réflexion et offrent l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée avant le nouveau départ symbolique qu'est le jour de l'an. C'est que la période des fêtes de fin d'année approche ! Des fêtes célébrées traditionnellement en famille ou avec les plus proches amis. Elles sont un moment de convivialité, certes, mais aussi un moment privilégié de solidarité au point que, chez d'aucuns, on dresse, le soir du réveillon, un couvert supplémentaire pour un éventuel étranger de passage. Bien au chaud, avec un bon repas à partager, on pense invariablement à celles et ceux qui n'ont pas cette chance. Parce qu'ils vivent seuls, parce qu'ils sont sans toit, parce qu'ils sont dans une précarité matérielle ou parce que, tout simplement, ils n'ont pas le cœur à se réjouir.

La pandémie a frappé, directement ou indirectement, bon nombre d'entre nous et nous a rappelé avec force que notre village n'est pas isolé de ce qui se passe à l'autre bout du monde. Il en est ainsi du malheur de celles et ceux qui sont contraints à se déraciner suite aux guerres, aux catastrophes en tout genre. Les actualités nous montrent régulièrement des images, souvent insoutenables, de ces hommes, femmes, enfants, ballotés au gré des enjeux politiques ou guerriers de leur pays. Un pays qu'ils se sont résignés à quitter pour sauver leur famille, avant de se voir parqués dans des camps de fortune lesquels, outre leur violence, n'offrent pour seul horizon que le froid et la faim. Difficile de les oublier une fois le poste éteint !

Heureusement, il existe des moyens d'agir pour faire évoluer les situations de ceux, proches ou lointains, qui n'ont pas la chance d'appréhender l'arrivée des fêtes avec joie. Échanges, dons, partages, accueils... Certains de ces moyens existent déjà, d'autres, sont encore à inventer.

La solidarité durable : un bien beau défi pour 2022 !

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes.

Félix et Françoise Luschka, élus de « Montpeyroux pour tous »

[Site : <https://montpeyroux-pour-tous.fr> - Courriel : [montpeyrouxpourtous@gmail.com](mailto:montpeyrouxpourtous@gmail.com)]



## LES CINQ SENS : 5 LE TOUCHER

### Je suis "tactile"

De tous les sens qui font de chacun de nous ce que nous sommes, c'est à dire un être unique avec toutes ses particularités, ses ressentis, le Toucher est peut-être celui dont on parle le moins. Pudeur ? Peur du ridicule ? Comment décrire sans déclencher l'ironie, le bonheur que j'ai lorsque la main de l'homme de ma vie vient se poser sur la mienne, la sérénité qui m'inonde lorsqu'assis l'un près de l'autre, nos épaules se touchent. Comment dire sans haine, sans colère, mes frustrations lorsque la Covid m'a tenue éloignée, comme des millions d'autres personnes, de mes enfants et de mes petits enfants. Ne pas pouvoir les prendre dans mes bras, ne pas pouvoir les embrasser, ne pas sentir sur mes joues ce souffle d'affection, d'amour, que l'on donne à travers un baiser, une étreinte.

Si le mot "tactile" vous convient, alors je l'emploie. Je l'emploie pour dire que mon épiderme recherche cette sensation de douceur, de paix que lui transmettent les gestes d'affection de ma famille, de mes amis. Je l'emploie pour dire : comment ne pas aimer la chaleur de l'eau tiède d'une douche enlevant sueur et crasse de ma peau après une journée d'intense activité ; comment ne pas apprécier la fraîcheur d'un bain dans la piscine qui détend tous mes muscles ; comment ne pas penser que ce sens "le toucher" est un secouriste à lui tout seul : je sens la chaleur du feu lorsque j'approche mes mains des flammes et je recule aussitôt évitant les brûlures. Si la neige, le froid viennent à picoter mes mains, mes pieds, mon corps, vite j'enfile gants, grosses chaussettes, pull-over et blouson. Sauvée ! il n'y aura ni engelures, ni rhume. Ma peau est une barrière contre ces dangers là et une éponge qui absorbe par tous ses pores, les câlins et autres démonstrations d'affection.

Parfois j'entends : "S'il me fallait choisir de perdre un de mes sens, ce serait celui-ci ou celui-là".

S'il me fallait perdre un jour un sens, je serais bien incapable de choisir. Mais je sais que quel que soit celui que je perdrais, ouïe, odorat, goût, vue ou toucher, je me sentirais amputée d'une partie de ce qui fait que je suis "moi". Un être humain qui aime passionnément écouter les sons autour de lui, qui apprécie un bon repas, qui sent une fleur ou un sous-bois avec délice, qui regarde, émerveillé, un paysage d'automne aux couleurs sublimes, qui peut verser des larmes de bonheur en serrant contre lui sa famille, ses amis après des mois de barrière affective. Un être humain qui a cette chance de pouvoir dire chaque jour, à chaque instant : j'aime la vie.

**MOANGI**

